

Image not found or type unknown



Demande de résolution d une vente de voiture

Par **benji46**, le **02/02/2010** à **15:21**

Bonjour,

suis agent de recouvrement de créances , un client sarl GARAGISTE est actionné en résolution de la vente dune voiture car le consommateur pretend que la voiture avait un vice caché (demande 7500 €)

c est le tribunal d instance qui sera compétent ?

puis je aider la sarl a faire un argumentaire juridique en back office ou avocat est il obligatoire?
MERCI